Le Ministre a aussi indiqué que l'issue de la réunion du CNC permettra aux négociateurs canadiens d'entreprendre les pourparlers détaillés nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, pourparlers où l'on cherchera notamment à éliminer les subventions à l'exportation de produits agricoles et à éclaircir et renforcer de l'article XI.

À l'automne, le Canada tiendra deux réunions ministérielles ayant trait aux NCM : la première, celle des ministres des pays membres du Groupe de coopération économique Asie-Pacifique, aura lieu à Vancouver les 11 et 12 septembre. La seconde, destinée aux ministres du Commerce du "Groupe quadrilatéral" (le Canada, les É.-U., la Communauté européenne et le Japon), se tiendra à St-Jean (Terre-Neuve) les 12 et 13 octobre 1990.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec :

Bureau des relations avec les médias Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (613) 995-1874